



Régate d'entraînement - Championnat interne

14 avril au 13 octobre 2019

AVIS DE COURSE

Le championnat est organisé par la Société Nautique Rolloise ; Route du Port 23 CH – 1180 Rolle;

www.snrolloise.ch

Président du comité de course: Frederic Schaffner | regate@snrolloise.ch

La mention *[DP]* dans une règle de l'Avis de Course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

Le championnat sera régi par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile**
- 1.2. Le règlement de jauge SRS de l'ACVL
- 1.3. Le présent AC et IC y afférant
- 1.4. L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux
- 1.5. La langue officielle est le français
- 1.6. Une liste de bateaux désignés comme starters est établie pour la saison avant le début du championnat. Tout bateau figurant sur cette liste doit assumer cette fonction. En cas d'absence, il se trouvera un remplaçant. Un starter (ou son remplaçant) est le comité de course de la course pour laquelle il fonctionne.

2. PUBLICITÉ

Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité de World Sailing et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code *[DP]*.

3. ADMISSIBILITÉ

La régata est ouverte à toutes les classes selon la jauge SRS, aux multicoques et aux dériveurs

4. INSCRIPTION

- 4.1. L'inscription se fait directement sur le site de Manage2Sail : www.manage2sail.com
- 4.2. Au secrétariat de course, sur demande préalable auprès du Président du comité de course en remplissant le formulaire prévu à cet effet.
- 4.3. Un bateau doit s'inscrire avant sa première course pour être classé.
- 4.4. Il n'est pas prévu de confirmation d'inscription

5. DROITS À PAYER

Aucune finance d'inscription n'est demandée

6. PROGRAMME

Dimanche 14 avril (régata d'ouverture) : 09h55 1^{er} signal d'avertissement possible
Puis chaque mercredi, du 17 avril au 18 septembre 18h55 1^{er} signal d'avertissement possible
La régata du 7 août fait partie de la semaine du soir et ne sera pas une course du championnat de saison
Dimanche 13 octobre (régata de clôture) : 09h55 1^{er} signal d'avertissement possible
L'heure de clôture des régates du mercredi est 21h00 sauf en septembre à 20h30. L'heure de clôture des régates d'ouverture et clôture est 12h00



7. JAUGE

7.1. Aucun certificat de jauge ne sera délivré sur place

7.2. Chaque bateau doit être entre mesure de présenter son certificat de jauge valable sur demande du Président du comité de course

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront disponibles :

- Dans l'annuaire de la Société Nautique Rolloise
- Sur le site de la SNR : www.snrolloise.ch
- Au secrétariat de course, sur demande auprès du responsable régates

9. LIEU

Port Ouest de Rolle

10. LES PARCOURS

10.1. Les régates auront lieu dans la baie de Rolle avec des parcours entre la Plage et le lieu-dit « Fleur d'eau » avec la possibilité de contourner une bouée mobile au large ou la balise de l'EPFL à la pointe d'Allaman (au large du lieu-dit « Chanivaz »)

10.2. Les schémas des parcours à effectuer seront distribués avec les instructions de course.

10.3. Les parcours sont constitués d'un ou plusieurs tours. Les bateaux contournent des marques dans un sens et selon un ordre donné.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un seul tour.

12. CLASSEMENT

12.1. Selon RCV, annexe A9

12.2. Un classement en temps réel pour toutes classes composées de minimum 5 bateaux de la même classe.

12.3. Les classements se feront :

- En temps compensé, regroupés selon les pavillons de classes ACVL pour les monocoques
- En temps réel pour les Surprise
- En temps compensé pour les dériveurs
- En temps compensé pour les multicoques

12.4. Pour les lestés, la compensation sera de type ACVL SRS. Un bateau non jaugeé ACVL SRS aura le maximum de la jauge dans sa catégorie.

12.5. Le bateau dont l'équipage s'occupe du START sera classé 1er de la course. En cas d'annulation de la course aucun bateau ne sera classé, y compris le START.

12.6. Le nombre de mauvais scores retirés :

- 4 courses validées → 1 retrait
- 8 courses validées → 2 retraits
- 12 courses validées → 3 retraits
- 16 courses validées → 4 retraits
- 20 courses validées → 5 retraits

13. PRIX

Les prix seront remis lors de la soirée de clôture selon le programme de saison de la Société Nautique Rolloise.



14. DROIT À L'IMAGE

En participant à la régates, un concurrent accorde à l'Autorité Organisatrice et aux partenaires de l'épreuve, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, tout film, vidéo, image de l'athlète, ou du bateau, réalisés pendant la période de la compétition à laquelle participe le concurrent sans compensation d'aucune sorte.

15. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4 des RCV, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

16. ASSURANCES

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, y compris en compétition, avec une couverture minimale d'un montant de CHF 2'000'000 par incident, ou son équivalent.

17. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le responsable régates de la Société Nautique Rolloise. Il est atteignable par courriel à l'adresse regate@snrolloise.ch